

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 avril 2014

Communiqué de presse

Fermetures exceptionnelles des Services de l'État

Le préfet de la Martinique informe les usagers que les services de la préfecture et des sous-préfectures, seront exceptionnellement fermés au public les vendredis 2 et 23 Mai 2014.

Seront également fermés les administrations suivantes :

Administrations	Jours de fermeture			
	2 mai	9 mai	23 mai	30 mai
Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - DSAC	X			
Direction de la Mer - DM		X		X
Direction de la jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale - DJSCS	X		X	
Direction Régionales des Finances Publiques - DRFIP	X			X
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DÉAL			X	
Agence Régionale de Santé - ARS			X	
DIECCTE	X		X	
IEDOM	X			X
INSEE		X		
Services Administratifs et techniques Police Nationale	X	X		
DAAF	Pas de fermeture			

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr 1/1